



Le Président

Aux membres du Conseil Fédéral

Paris, le 1<sup>er</sup> juillet 2017,

**Communiqué du Président de la FFTT**

M. Christian PALIERNE, Président de la Fédération française de tennis de table, a appris ce jour que le Directeur technique national de la fédération avait fait l'objet d'une condamnation de 6 mois d'emprisonnement avec sursis, prononcée à son encontre par le Tribunal Correctionnel de VERSAILLES en date du 8 juin 2017.

La nature des faits rend immédiatement impossible le maintien en fonction de l'intéressé, ce qu'il a lui-même admis en évoquant sa démission.

En toute hypothèse, M. Christian PALIERNE a demandé sans attendre à Mme la Ministre chargée des sports de mettre fin sans préavis aux fonctions du Directeur technique national de la Fédération française de tennis de table, conformément aux dispositions de l'article R.131-18 du code du sport.

Un nouveau Directeur technique national sera prochainement désigné.